

Une population vieillissante

- Entre 2006 et 2011, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté dans toutes les provinces et tous les territoires, à l'exception de la Saskatchewan.
- En 2011, la proportion des personnes âgées a atteint 16,5 % de la population au Nouveau-Brunswick, soit 14,7 % de plus qu'en 2006. Leur nombre a augmenté jusqu'à atteindre environ 124 000, une augmentation de 14,9 % sur la période de cinq ans. À l'échelle nationale, les personnes âgées représentent une proportion sans précédent de 14,8 % de la population en 2011, en hausse de 13,7 % par rapport à 2006.
- Dans la province, le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus est passé de 30 305 en 2006 à 32 800 en 2011. Avec une espérance de vie supérieure à celle des hommes, les femmes constituent la majorité de ces personnes âgées (64,1 % en 2011).
- En 2011, le Nouveau-Brunswick dénombrait 180 centenaires et enregistrait le deuxième taux le plus élevé de centenaires au Canada (24,0 centenaires pour 100 000 habitants). Seule la Saskatchewan affichait un taux supérieur. Le taux canadien s'établissait à 17,4 centenaires pour 100 000 habitants, le recensement ayant permis de dénombrier 5 825 personnes âgées de 100 ans ou plus en 2011.
- La plupart des personnes âgées au Nouveau-Brunswick vivent de façon indépendante. Seule une petite fraction vit dans des logements collectifs comme les résidences pour personnes âgées ou les établissements de soins de santé. En 2011, 9 385 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 7,6 % de toutes les personnes âgées de la province, vivaient dans des logements collectifs.
- La prévalence des personnes âgées vivant dans un établissement de soins spécialisés (comme les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux pour personnes souffrant de maladies chroniques, les hôpitaux de soins de longue durée et les résidences pour personnes âgées) augmente avec l'âge. Au Nouveau-Brunswick, un pour cent des personnes âgées de 65 à 69 ans vivaient dans un établissement de soins spécialisés ; chez les personnes âgées de 85 ans et plus, la proportion était de 26,0 %.
- Avec 32,2 %, le village de Maisonnette enregistrait la plus forte proportion de personnes âgées de toutes les municipalités de la province.

